

Résumé

d'un projet de communication à présenter lors du

Symposium nord-américain sur l'environnement et le commerce

Commission de coopération environnementale

Le libre-échange de l'électricité entre le Canada et les États-Unis sera-t-il bénéfique à l'environnement? par Takis Plagiannakos, Ontario Power Generation (Canada)

Suite à la déréglementation de l'électricité en Ontario (Canada) et aux États-Unis, l'*Ontario Power Generation* (OPG) prévoit accroître son marché et l'étendre aux États-Unis. Le présent projet analysera les résultats de plusieurs études entreprises par l'OPG en collaboration avec des spécialistes externes. Nombre d'éléments figurant dans le *Cadre d'analyse final pour l'évaluation des répercussions environnementales de l'ALÉNA* seront utilisés aux fins suivantes :

- Relever les différences existant entre les cadres de réglementation de la qualité de l'air en Ontario et aux États-Unis et en explorer les conséquences éventuelles pour un marché libre de l'électricité.
- Comparer les normes d'émissions polluantes et de qualité de l'air, en Ontario et dans les États américains adjacents, et évaluer les répercussions sur un marché de l'électricité déréglementé.
- Évaluer les répercussions de la pollution transfrontalière entre l'Ontario et les États-Unis.
- Évaluer la performance environnementale des producteurs d'électricité du Midwest et du nord-est des États-Unis, et ceux de l'Ontario.
- Évaluer les répercussions environnementales du libre-échange de l'électricité entre l'Ontario et le Midwest–nord-est des États-Unis selon deux scénarios comportant des règlements environnementaux et des normes d'émissions différents.

Cette dernière évaluation sera fondée sur les résultats de l'application d'une série de modèles intégrant l'électricité et les aspects financiers, modèles qui simuleront la répartition (des expéditions) des centrales électriques au Canada et au États-Unis dans un marché libre de l'électricité. Les modèles tiendront compte, notamment, des coûts d'exploitation, des contraintes environnementales, des contraintes de transmission, des choix relatifs à l'assainissement, des émissions atmosphériques, du prix de l'électricité, des flux d'import-export entre les juridictions, du prix des licences de quota d'émissions, etc. Des conclusions seront présentées dans les domaines suivants, pour les années allant de 2002 à 2012 :

- Les répercussions, sur la production d'électricité à partir de combustibles fossiles, de la réglementation sur l'environnement
 - Les importations et exportations d'électricité entre l'Ontario/le Canada et les États-Unis
 - Les répercussions, sur la position concurrentielle des centrales, des échanges de quotas d'émissions
 - Les répercussions, sur le prix de l'électricité, de la réglementation touchant l'environnement
 - Les répercussions, sur la qualité de l'environnement, du libre commerce de l'électricité
- En se fondant sur les résultats de l'analyse, la recherche proposera des recommandations concernant :
- L'harmonisation de la réglementation de l'environnement de l'Ontario et des États-Unis
 - La mise en place de règles du jeu équitables pour les producteurs d'électricité
 - Le rôle des échanges de permis d'émissions en vue de réduire le coût de la réglementation de l'environnement
 - Le rôle des normes régionales de performance dans la protection de la qualité de l'environnement